

A l'issue de cette séance où chaque organisation syndicale a été appelée à exposer ses priorités, l'employeur MGEN nous indique ses propres propositions qu'il travaillera pour la prochaine séance de NAO le 25 10 22.

Dans la même logique que celle qu'il a sollicitée auprès des organisations, il expose ses priorités :

- Offre de mesures pérennes
- Augmentation générale
- Augmentations individuelles « en miroir »
- Prise en compte de l'évolution des métiers
 - o Primes de performance : relations commerciales et relations adhérent
- Prise en compte du décret PPV (Prime de Partage de la Valeur)
Note : cette prime PPV remplace depuis le 1^{er} juillet la PEPA (Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat, aussi qualifiée par le passé de Prime Macron)
 - o avec débat sur l'ouverture de cette prime (versée au salarié gagnant jusqu'à 3 fois le SMIC ou plus de 3 fois le SMIC)
Note : Dans la limite de ces montants, la prime PPV est exonérée de cotisations sociales. Les salariés gagnant jusqu'à 3 fois le SMIC bénéficient en plus d'une exonération d'impôt sur le revenu.
- Mobilité, Energie : exploration des possibilités disponibles, ciblées sur ces mesures.

L'employeur dit avoir bien conscience qu'il s'agit d'une année particulière (pouvoir d'achat / inflation), mais a aussi volonté de reconnaître la performance. Plus de collectif mais aussi augmentations individuelles au choix : « *veiller à la symétrie des intentions* ».

Il dit vouloir trouver un équilibre et avoir une sensibilité au contexte. Il appelle à se concentrer sur les mesures salariales (*Note : message à une certaine orga qui « ratissait large »*).

Il fera des premières propositions déclinées en éléments budgétaires :

- En euros sur augmentation générale
- En pourcentage de la masse salariale pour les augmentations individuelles.

Il communiquera le cadre de cette négociation annuelle lors de la séance prévue le 25 octobre. Ce cadre sera discuté (ajustements / amendements) lors de cette prochaine réunion paritaire.

Il examinera l'éventuelle capacité d'une prime pouvoir d'achat pour la fin de cette année 2022.

POUR CFDT, NOUS AVONS FAIT DES PROPOSITIONS REALISTES, REALISABLES SUR TOUTES LES ENTITES DU GROUPE POUR UNE EQUITE DES REMUNERATIONS.

Nous pouvons d'ores et déjà noter des « points de convergence » de la réponse employeur

POUR CFDT : C'EST PLUS DE COLLECTIF, PLUS DE PERENNE, UNE REVALORISATION OU PRIME A HAUTEUR DE LA CRISE TRAVERSEE EN TERMES DE PERTE DE POUVOIR D'ACHAT et D'INFLATION GALOPANTE.

LA CFDT EST REALISTE, CONSCIENTE DES ENJEUX. ELLE NE SE BERCE PAS DE FANTASMES.

ELLE EST DANS « LA VRAIE VIE » DES SALARIES MGEN !